



La Communauté de Communes du Grand Langres

Recrute par voie contractuelle sur un poste **D'ANIMATEUR(TRICE) PERISCOLAIRE (ROLAMPONT)**

Poste à pourvoir (dès que possible)

L'animateur est placé sous la responsabilité du Directeur de l'accueil périscolaire. Ses missions principales sont d'assurer l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire et sur le temps du midi, de concevoir, proposer, mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la Communauté de Communes.

Missions :

- Accueillir les enfants en dehors du temps scolaire
- Planifier et organiser des temps d'activités
- Animer des projets d'activités de loisirs
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité
- Contribuer à l'animation de l'accueil périscolaire
- Assurer le service et l'accompagnement des enfants pendant les repas et les temps d'accueil du matin et/ou du soir

Profil :

- BAFA souhaité ou CAP petite enfance souhaité
- Débutant accepté
- Permis B
- Bonnes connaissances des différentes étapes du développement de l'enfant, et des règles relatives à l'accueil des enfants
- Ponctualité exigée, capacité d'organisation et discrétion professionnelle
- Grande disponibilité et capacité d'adaptation
- Savoir travailler en équipe et être solidaire des décisions prises
- Joueur, dynamique, motivé, tolérant, sens de l'écoute, créativité

Conditions de recrutement :

- Poste à temps non complet d'une durée hebdomadaire de : 12h40 / semaine avec la possibilité d'effectuer des heures complémentaires sur le territoire de la Communauté de Commune du grand Langres.
- Poste jusqu'au 31/12/25 renouvelable
- Horaires : 7h30 à 8h45 ou 16h30 à 18h30 et 11h50 à 13h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- Affectation secteur Rolampont

Renseignements auprès du Service RH ou au Pole Enfance & Jeunesse (03.25.84.35.70) – rh@langres.fr

**Adressez votre candidature lettre de motivation et CV détaillé par mail
dès que possible au service RH de la Communauté de Communes du Grand Langres
rh@Langres.fr**